



## Montant de la bourse ERASMUS+ -Enseignement supérieur-

Quel montant vais-je percevoir ?

Les bourses Erasmus+ sont distribuées par les établissements. Elles ont pour but de **contribuer** aux dépenses de la vie quotidienne dans le pays de destination (hébergement, restauration, transport sur place).

Le montant de l'allocation diffère en fonction du pays de destination.

(En €)	Pays de destination	Montants mensuels validés par l'IFITS
<b>Groupe 1</b>	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Royaume Uni, Suède,	520
<b>Groupe 2</b>	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal	470
<b>Groupe 3</b>	Ancienne République yougoslave de Macédoine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Turquie	420

Quand vais-je toucher la bourse ?

- Versement de 80 % de la bourse entre mi-janvier 2022 et le 15 février 2022
- Le versement du solde de 20 % sera fait sous réserve de la réception des documents :
  - Attestation de présence
  - Réalisation du 2<sup>ème</sup> test de langue
  - Soumission du rapport Erasmus + en ligne